RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00724
Numéro SIREN : 831 744 164
Nom ou dénomination : ABC INFORMATIQUE 72

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2022 sous le numéro de dépôt 8464

PROCÈS VERBAL DE LA DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU MERCREDI 04 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux,
le mercredi 4 avril 2022 à 14H55,
les associés de la société SAS ABC INFORMATIQUE 72, Société par Action Simplifiée au capital de trois mille euros (3 000), se sont réunis au siège social 6 CHEMIN DU RIDOIS 72650 LA BAZOGE en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par la gérance, conformément aux dispositions stipulaires.

Sont présents :

- Monsieur ERIC FOURNIER, titulaire de trois cents parts 300 parts

Soit un total de300 parts

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur ERIC FOURNIER, PRESIDENT.

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 300 parts, soit la totalité des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut véritablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31/12/2021
- Le rapport de la gérance
- Le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée

Puis il rappelle que l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31/12/2021, ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressés aux associés non-gérants plus de quinze jours francs avant la date de l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et du bilan, quitus au gérant
- Affectation du résultat
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce

Le président donne lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Cette lecture terminée, le président ouvre la discussion.

La discussion close, et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION
Les associés reconnaissent avoir été convoqués à la présente assemblée conformément aux dispositions statutaires, et avoir été mis à même d'exercer librement les droits de communication qui leur sont accordés par la loi.
Résultat des votes : `pour` **1,** `contre` **0,** `abstention` **0.**

DEUXIÈME RÉSOLUTION
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31/12/2021 les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne au gérant quitus de sa gestion.
Résultat des votes : `pour` **1,** `contre` **0,** `abstention` **0.**

TROISIÈME RÉSOLUTION
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte

qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.
Résultat des votes : pour 1, contre 0, abstention 0.

QUATRIÈME RÉSOLUTION
L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'exercice clos le 31/12/2021 se solde par un bénéfice de 2 734,95 euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

- Au poste report à nouveau, pour un montant de 2 734,95 euros.

Résultat des votes : pour 1, contre 0, abstention 0.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15H00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le bureau d'Assemblée Générale.

Signatures

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD **2022**

cerfa

N° 15948 * 04

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise	ABC INFORMATIQUE 72 — Néant ☐*
Adresse de l'entreprise	6 CHEMIN DU RIDOIS - 72650 - LA BAZOGE

SIRET 8 3 1 7 4 4 1 6 4 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

Exercice N clos le 31/12/2021

ACTIF

			Brut		Amortissements – Provisions	Net
			1		2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	1766	030 526	1240
	Immobilisations financières * (1)		040	480	042	480
		Total I (5)	044	2246	048 526	1720
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	STOCKS Marchandises *		060	1724	062	1724
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	17353	070	17353
		Autres * (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	12102	086	12102
	Charges constatées d'avance *		092		094	
		Total II	096	31179	098	31179
		Total général (I + II)	110	33425	112 526	32899

PASSIF

			Exercice N NET
			1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	300
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131)	132	1722
	Report à nouveau	134	8141
	Résultat de l'exercice	136	2735
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	15898
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	8787
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1299)	172	8212
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	16999
	Total général (I + II + III)	180	32899

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2246
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B-SD **2022**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABC INFORMATIQUE 72 — Néant ☐ *

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	7363
	Production vendue — Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209 / 215	214	
	Production vendue — Services *		217	218	84973
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitations reçues			226	
	Autres produits			230	26
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	92362
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	10819
	Variation de stocks (marchandises) *			236	-1724
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	28215
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	1660
	Autres charges externes * :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)		242	21828
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243)		244	118
	Rémunérations du personnel *			250	20600
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	7739
	Dotations aux amortissements *			254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	14
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
		Total des charges d'exploitation (II)		264	89269
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	3093
Produits financiers (III)		280		**Charges financières (V)**	294
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)	347		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	357
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	2735

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 2735 — 314

RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	357
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispense de réintégration (art. 239 *nonies* D) 249)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44 *sexies*) 986	ZFU – TE (44 *octies* et 44 *octies* A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*) 981	JEI (44 *sexies* A) 989			
	ZRD (44 *terdecies*) 127	ZRR (44 *quindecies*) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991	Investissements outre-mer 344			
	ZFANG (44 *quaterdecies*) 345				
	BUD (44 sexdecies) 992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993			
	Dont divers — Créance due au titre du report en arrière du déficit		346	350	
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)		655		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)		643		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)		645		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)		647		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)		648		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		
	Dont divers — Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	3092	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
	Déficits antérieurs reportables * 713	dont imputés sur le résultat :			360 713
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	2379	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copie carbone à l'original